



DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES ET D'USAGE CONDITIONNEL

Les membres du conseil statueront sur les demandes de dérogation mineure et d'usage conditionnel lors de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Lac-Supérieur qui se tiendra le 4 août 2026 à 19h00, au 1295, chemin Lac-Supérieur, à Lac-Supérieur.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes.

Donné à Lac-Supérieur, ce 20^e jour du mois de juillet 2026.

Benoît Dufour
Directeur général et greffier-trésorier

DÉROGATION MINEURE

Immeuble visé	Nature et effets de la demande
	-

USAGE CONDITIONNEL

Immeuble visé	Nature et effets de la demande
1 chemin de la Fraternité Lot : 4755359 Matricule: 2918-46-4997-0-017-0001	Autoriser l'usage conditionnel de location court séjour de moyenne envergure dans la résidence projetée.
491 chemin du Lac-Quenouille Lot : 6270528 Matricule : 3212-03-2537	Autoriser l'usage conditionnel de location court séjour de grande envergure dans la résidence projetée.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Benoît Dufour, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Lac-Supérieur, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus, en affichant une copie à chacun des trois endroits désignés par le conseil, ainsi qu'à l'adresse du site concerné conformément à la Loi, le 20^e jour du mois de juillet 2026 entre 8h et 16h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 20^e jour du mois de juillet 2026.

Benoît Dufour
Directeur général et greffier-trésorier